



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 18 juillet 2019 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture du concours interne de recrutement de psychologues de l'éducation nationale stagiaires,
- Vu l'arrêté du 7 octobre 2019 nommant Madame Marie-Hélène Leloup, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, présidente du jury du concours interne de recrutement de psychologues de l'éducation nationale stagiaires ouvert au titre de la session 2020,
- vu les propositions de la présidente de jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne de recrutement de psychologues de l'éducation nationale, spécialité "éducation, développement et apprentissages" et spécialité "éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle" est constitué comme suit pour la session 2020 :

Présidente

Mme Marie-Hélène LELOUP
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidente

Mme Ania AITE
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

Secrétaire général

M. Bruno ETIENNE
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie d'ORLEANS-TOURS

Membres du jury

Mme Valérie AIRAUDI
Conseillère principale d'éducation

Académie de TOULOUSE

Mme Valérie ANCLIN-LAAGE
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de REIMS

Mme Isabelle BARON
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de CORSE

M. Jean-Pierre BELLIER
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

M. Lucas BEROCCHI
Psychologue de l'éducation nationale

Académie de NICE

M. Philippe BEUCLER
Psychologue de l'éducation nationale

Académie de BESANCON

Mme Manuelle CAPUT
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de REIMS

Mme Marie-Dolène CLERVILLE
Psychologue de l'éducation nationale

Académie de LYON

Mme Nathalie COLLET
Psychologue de l'éducation nationale

Académie de RENNES

Mme Gwenola DAVID
Psychologue de l'éducation nationale

Académie de NANTES

Mme Myriam DE LEONARDIS
Professeure des universités

Académie de TOULOUSE

M. Luc DELOIRE
Psychologue de l'éducation nationale

Mme Agnès FRUET MAILLOT
Inspectrice de l'éducation nationale

M. Félix GENTILI
Inspecteur de l'éducation nationale

M. Daniel GILLARD
Inspecteur de l'éducation nationale

M. Noreddine HAMADI
Psychologue de l'éducation nationale

M. David HARTMANN
Personnel de direction

M. Franck HOUDELET
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Karine MIGUEL
Psychologue de l'éducation nationale

Mme Maimouna N DAW-TRAORE
Personnel de direction

Mme Sandra PAUGET
Psychologue de l'éducation nationale

Mme Cathia PIERROT
Inspectrice de l'éducation nationale

M. Patrick SCHMITT
Psychologue de l'éducation nationale

Mme Danielle STENGER
Inspectrice de l'éducation nationale

Mme Katia Anne Rene TERRIOT
Psychologue de l'éducation nationale

M. Hervé THUILLIEZ
Psychologue de l'éducation nationale

Mme Martine VASSAIL
Professeure des écoles

Académie de LYON

Académie de REIMS

Académie de LYON

Académie de BORDEAUX

Académie de TOULOUSE

Académie de REIMS

Académie de REIMS

Académie de LYON

Académie de PARIS

Académie de DIJON

Académie de REIMS

Académie de LYON

Académie de BORDEAUX

Académie de PARIS

Académie de PARIS

Académie de MONTPELLIER

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 17 janvier 2020

Pour le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse
et par délégation
Le sous-directeur du recrutement

Jean-François PIERRE